



**UNSA-Education
Savoie**



**FSU
Savoie**



**SGEN-CFDT
Savoie**



**SUD Education
Grenoble**



**CGT Educ'Action
Savoie**

Chambéry, le 25 mars 2019

Mesdames et Messieurs les parents, les Fédérations de parents d'élèves

L'UNSA Education, la FSU, le Sgen-CFDT, SUD appellent ensemble à un rassemblement et une manifestation à Chambéry le 30 mars 2019.

Le Ministère de l'Éducation nationale poursuit sa politique éducative sans prendre en compte ni l'expertise professionnelle des acteurs de terrain, ni les avis de leurs organisations syndicales, ni ceux de l'ensemble de la communauté éducative. L'amélioration de notre système éducatif exige certes, une ambition politique forte mais également une construction qui soit commune et concertée. Or, le ministre entend imposer de nombreuses transformations et continue de le faire à marche forcée avec des conséquences pour les personnels et les usagers du service public d'Education, et les territoires.

Loi Blanquer : une réforme qui ne répond pas aux enjeux

Alors qu'il devait s'articuler autour de l'obligation d'instruction ramenée à 3 ans, le projet de loi *"Pour une école de la confiance"* est devenu, au fur et à mesure de ses évolutions, un texte qui bouleverserait le fonctionnement du système éducatif.

Nos organisations s'opposent à plusieurs points :

- Le projet de loi prévoit la création d'établissements publics des savoirs fondamentaux (EPSF), sans accord des communautés éducatives. Ces « écoles du socle » réuniront en un seul établissement un collège et plusieurs écoles d'un « bassin de vie ». Il programme donc la disparition des directeurs d'écoles, remplacés par un adjoint auprès du principal du collège. Qui va s'occuper du fonctionnement des écoles au quotidien ? Qui sera l'interlocuteur privilégié des partenaires de l'école, que sont les parents d'élèves, les maires ? Quel avenir pour les petites écoles rurales de 1 à 3 classes ? Nous nous inquiétons, si ces EPSF se mettent en place, de la disparition à terme des petites écoles de proximité.
- Le projet de loi annonce une scolarisation obligatoire dès 3 ans. Aujourd'hui 97% des élèves de 3 ans sont déjà scolarisés. En réalité, cette disposition va obliger les communes, dont les budgets sont de plus en plus contraints, à financer les écoles maternelles privées. Nous craignons que cela soit au détriment de l'école publique.
- Le projet de loi fait disparaître du Code de l'Éducation l'obligation pour l'Etat d'accueillir les enfants « au plus près de leur domicile ». La scolarisation des enfants ne se fera pas obligatoirement dans l'école de leur commune ou de proximité ce qui aura un effet négatif sur l'attractivité d'une partie des territoires ruraux.
- Le projet de loi crée un dispositif de recrutement d'étudiants (dès la 2ème année de Licence) à qui seront confiées des missions d'enseignement en responsabilité de classe. Aujourd'hui, les enseignants sont recrutés à BAC+5 et titulaires d'un concours.

Pour un budget à la hauteur des besoins du service public d'éducation

Alors que de nombreuses réformes structurelles sont à l'œuvre, les décisions budgétaires pour la rentrée prochaine entraîneront inévitablement une dégradation des conditions d'enseignement et d'accès à la formation. D'autant que le projet de réforme de la Fonction publique conduira à des milliers de suppressions de postes et à un large recours à la contractualisation. Nos organisations s'opposent à ce développement de la précarité. L'École a besoin de personnels formés et sécurisés afin d'enseigner et accompagner chaque élève.

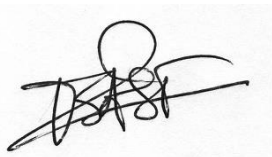
Donner d'autres perspectives

Les nombreux changements relatifs à l'orientation dont la loi ORE continue de cristalliser une profonde anxiété chez les élèves de terminale et leurs familles. Dans ce contexte, alors que les jeunes ont besoin d'être mieux accompagnés dans la construction de leur parcours d'orientation, les missions des psychologues de l'Éducation nationale EDO sont remis en cause et des fermetures de CIO programmées. Alors que chaque jeune doit pouvoir construire son avenir sereinement, nos organisations demandent à ce que la vision globale du service public d'information et d'orientation soit clarifiée et cohérente. L'accent doit être mis sur les inégalités sociales et territoriales notamment par une relance de l'éducation prioritaire et des mesures en faveur d'une plus grande mixité sociale.

C'est pour ces raisons que nos organisations appellent les parlementaires à ne pas voter la loi **" pour l'école de la confiance "**.

**Nous vous invitons à rejoindre les élu.es, les personnels de l'éducation,
Samedi 30 mars à 14h, à Chambéry, Place de l'Hôtel de Ville
Pour dire non à la loi Blanquer,
Oui à un autre projet pour l'école !**

Pour la FSU 73
Le secrétaire départemental,
Luc Bastrentaz



Pour l'UNSA-Education 73
Le secrétaire départemental,
Ludovic Bérenger



Pour le SGEN-CFDT 73
Gilles Petit

Pour Sud Education 73
Thibaut Lerch



Pour la CGT Educ'Action
Eric Fuss